

CONFORMITE REGLES DE SECURITE INCENDIE

- Façade et baie accessibles pompiers (dimension baie : 180x90cm min.)
- x UP Nombre d'unités de passage des circulations : (x UP)
- Nombre d'unités de passage des sorties de secours : (xUP)
- Local à risques moyens CF1H - portes CF1/2h + FP
- Local à risques importants CF2H - portes CF1h + FP
- Espace d'Attente Sécurisé CF1H - portes CF1/2h + FP
- EF Désenfumage : évacuation des fumées
- AN Désenfumage : amener l'air
- P.I. Poteau incendie
- Espace non accessible au public
- Porte assemblée au système de sécurité incendie
- Porte CF 1/2h Ferme-porte
- Porte PF 1/2h Ferme-porte
- BAES
- Détection incendie
- Flash lumineux

CONFORMITE DES REGLES D'ACCESSIBILITE PMR

- espace de retournement 150cm min
- empiètement PMR
- Locaux aménagés PMR
- espace de manœuvre espace de manœuvre espace d'usage PMR
- ① Porte d'entrée et/ou sortie, passage libre 0.80m net avec seuil à la sautoie < 2cm entre intérieur et extérieur, comprenant les espaces de manœuvre de 1.70 ou 2.20 suivant le sens d'ouverture. L'ouverture de la porte est située à une distance sup. ou égale à 40cm de tout obstacles.
- ② Porte simple intérieure, 0.90m de passage libre. L'ouverture de la poignée est située à une distance sup. ou égale à 40cm de tout obstacles.
- ③ Porte double ou tiercée intérieure, passage libre 1.80m ou 1.40m
- ④ Espace de manœuvre et de retournement en fauteuil roulant Ø 1.50m et/ou espace d'usage ou de service 1.30x0.80
- ⑤ Douches, sanitaires, ou vestiaires accessibles PMR, porte passage libre 0.90m, retournement Ø 1.50m + aire d'usage 1.30x0.80, barre de maintien, lave main d'angle à l'intérieur du wc.
- ⑥ Circulation intérieure largeur 1.40m min. (2 UP)
- ⑦ Banque d'accueil accessible PMR comprenant une partie surélevée, bord intérieur 0.73, bord supérieur 0.80, prof 0.30 permettant le passage des genoux sous la banque d'accueil.
- ⑧ Escalier accessible PMR, hauteur des marches < 16cm, giron < 28cm comprenant 1 main courante pour les escaliers de 1UP, et une main courante de chaque côté pour les escaliers de 2UP.
- ⑨ Ascenseur PMR
- ⑩ Cheminement extérieur depuis l'espace public et les zones de stationnement réservées PMR, largeur > 140 cm, pente extérieure 2% max, éclairage public > 20 lux

M

MAGNUM

architectes & urbanistes

Parking en élévation

Accessibilité PMR

ERP7 Plan RDC

ERP

Maitre d'ouvrage - SONADEV	Référence A376	Date Avril 2024	Dessin REYSSET	Echelle 1/100e
Architecte - MAGNUM architectes et urbanistes	Paysagiste - FAAR			
Entreprise générale - GCC	Bet Acoustique - LOG			
Bet Tech/Env/Stru/Fluides/VRD - NOVAM Ingénierie				
Entreprise charpente Métallique - Atelier David				

Date	Ind.	Modifications

